



Genève, le 14 mars 2011

Communiqué de presse

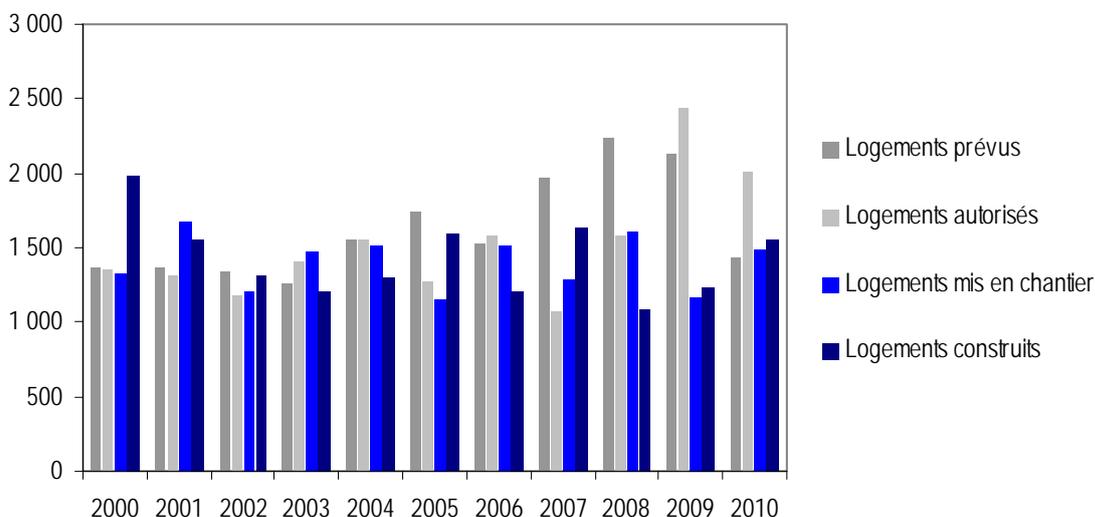
La construction dans le canton de Genève en 2010

Durant l'année 2010, 1 560 logements neufs ont été mis sur le marché du canton, soit une augmentation de 27 % par rapport à 2009. Le nombre de logements prévus dans les requêtes en autorisation de construire et celui des logements autorisés fléchissent, mais restent à un niveau élevé en comparaison historique. La concrétisation de projets sur le terrain s'intensifie. En effet, le nombre de logements mis en chantier progresse et l'effectif des logements en cours de construction se maintient. Au terme de l'année 2010, l'OCSTAT a révisé la statistique du parc des bâtiments et des logements. Désormais, chaque bâtiment et chaque logement sont géolocalisés et caractérisés par des attributs issus de nomenclatures communes à l'ensemble de la Suisse.

Au cours de l'année 2010, 1 560 logements neufs ont été construits dans le canton de Genève, soit 330 logements de plus que l'année précédente (+ 27 %). Parmi ces 1 560 logements, 205 se trouvent dans des habitations individuelles (- 14 %) et 1 355 dans des habitations collectives ou mixtes (+ 37 %). En tenant compte des logements transformés (+ 208 objets) et démolis (- 101 objets), le gain de logements s'élève à 1 667 objets pour l'année écoulée (+ 34 %).

Les indicateurs avancés de la construction de logements mettent en évidence un ralentissement en amont de la chaîne de production de logements. En effet, bien que le nombre de *logements prévus* dans les requêtes en autorisation de construire accuse une baisse (1 958 objets, - 8 % en un an), tout comme l'effectif des *logements autorisés* (2 005 objets, - 18 %), ils restent à un niveau élevé en comparaison historique. Seul le nombre de *logements mis en chantier* progresse de manière importante (1 488 objets, + 28 %). A la fin 2010, un peu plus de 2 400 logements sont *en cours de construction* dans le canton (2 436 objets, + 1 %).

Mouvement de la construction de logements, dans le canton de Genève, depuis 2000



Source : Office cantonal de la statistique - Statistique du parc immobilier

./.

Communiqué de presse n° 8 – Pour tout complément d'information : Carol Daverio, tél. + 41 22 388 75 58

Révision de la statistique du parc immobilier

Dès la fin de l'année 2010, l'OCSTAT fonde la statistique du parc immobilier sur le fichier cantonal des bâtiments et logements (FCBL), dont il assure la gestion et qui est entré en phase de production courante. Il repose sur les informations collectées lors du recensement de la population, des bâtiments et des logements de 2000, actualisées ensuite par les travaux annoncés dans les requêtes en autorisation de construire et complétées par des informations de sources diverses (données cadastrales, collaboration avec l'Office du logement et échanges d'informations avec les gérants d'immeubles). La révision de la statistique de la construction marque le passage d'une statistique progressive à une statistique fondée sur une séquence d'états. La statistique du parc immobilier du canton de Genève permet de suivre trimestriellement, d'une part, le mouvement de la construction (nouvelles constructions, transformations et démolitions) et, d'autre part, l'état du stock de bâtiments et de logements.

Pourquoi ce changement ?

Le FCBL a été constitué pour répondre, d'une part, à la nouvelle conception fédérale du recensement de la population fondée sur des registres ainsi qu'aux exigences de la loi fédérale sur l'harmonisation des registres et, pour fournir, d'autre part, à la suite de la ratification des accords bilatéraux II sur la coopération statistique avec l'UE, des informations trimestrielles à EUROSTAT. Le but final de cette révision est de pouvoir associer chaque habitant à un logement (au plus tard au 31 décembre 2012) et de suivre le nombre de bâtiments et de logements autorisés, en cours de construction et construits en Suisse. La nouvelle conception de la statistique de la construction s'appuie sur des définitions et des nomenclatures communes à l'ensemble des cantons. Dans le FCBL, chaque bâtiment et chaque logement sont identifiés finement par des attributs de géolocalisation et sont caractérisés par des attributs architecturaux précis. De plus, tant les bâtiments que les logements possèdent des identificateurs qui permettent de suivre leur évolution dans le temps (du projet à la démolition).

A la fin 2010, le nouveau parc immobilier diffère peu de l'ancien parc établi jusqu'alors. En effet, le nombre de bâtiments destinés à l'habitation augmente de 30 unités (+ 0,07 %) et le nombre de logements fléchit de 790 objets (- 0,36 %). Le FCBL se compose désormais de 41 190 bâtiments à usage d'habitation, auxquels s'ajoutent 5 966 bâtiments exclusivement destinés à une activité économique, soit 47 156 bâtiments au total. Pour les logements, les pertes les plus importantes touchent les objets de petite taille (une pièce ou deux pièces) car, désormais, seuls sont dénombrés, en tant que tels, les objets équipés d'une cuisine. Parallèlement, le nombre de logements de cinq pièces ou plus augmente. Au total, la répartition des logements par nombre de pièces reste proche de celle observée dans l'ancien parc. A la fin de l'année 2010, le parc révisé compte 218 807 logements pour un total de 682 870 pièces d'habitation (soit + 1,3 % par rapport à l'ancien parc), soit en moyenne 3,12 pièces par logements (contre 3,07 avant révision).

Pour en savoir plus

Les résultats détaillés de la statistique de la construction sont disponibles sur le site Internet de l'OCSTAT :

Etat et structure des bâtiments et des logements : http://www.ge.ch/statistique/domaines/09/09_02/tableaux.asp

Mouvement de la construction : http://www.ge.ch/statistique/domaines/09/09_04/tableaux.asp

Annexe : tableaux

Bâtiments selon le type, dans le canton de Genève, en 2010

Logements selon le nombre de pièces, dans le canton de Genève, en 2010

Bâtiments selon le type, dans le canton de Genève, en 2010

Situation au 31 décembre

	Bâtiments à usage d'habitation						Total
	Exclusivement à usage d'habitation		Bâtiments d'habitation avec usage annexe (3)	Bâtiments partiellement à usage d'habitation (4)	Total	Bâtiments sans usage d'habitation (5)	
	Maisons individuelles (1)	Maisons à plusieurs logements (2)					
Bâtiments	23 432	9 563	6 337	1 858	41 190	5 966	47 156
Répartition, en %	49,7	20,3	13,4	3,9	87,3	12,7	100,0

(1) Bâtiments à un seul logement.

(2) Bâtiment de deux logements ou plus.

(3) Bâtiments principalement destinés à l'habitation, mais qui comprennent également des locaux liés à une activité économique.

(4) Bâtiments principalement destinés à une activité économique, mais qui comprennent également des logements ou des locaux pour les ménages collectifs ou l'habitat communautaire.

(5) Bâtiments exclusivement destinés à une activité économique, sans les bâtiments entièrement liés aux activités du secteur primaire, les bâtiments de moins de 20 m² de surface au sol et les garages des maisons individuelles.

Source : Office cantonal de la statistique - Statistique du parc immobilier

Logements selon le nombre de pièces, dans le canton de Genève, en 2010

Situation au 31 décembre

	Nombre de logements de ... pièce(s) (1)						Total
	1	2	3	4	5	6 ou plus	
Canton	35 156	47 093	59 458	41 401	19 924	15 775	218 807
Répartition, en %	16,1	21,5	27,2	18,9	9,1	7,2	100,0

(1) Un logement est un ensemble de pièces qui constitue une unité de construction dotée d'un accès autonome et disposant d'un équipement de cuisine, sinon il s'agit de pièces d'habitation indépendantes. Nombre de pièces, sans les cuisines ou cuisinettes.

Source : Office cantonal de la statistique - Statistique du parc immobilier